

République Française

**Pays de
Cruseilles**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 27 JUIN 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 21 juin 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Gérard LACROIX (suppléant)

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER *procuration*, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Nathan JACQUET, M. Jérôme JONFAL *procuration*, Mme Chrystel BUFFARD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

Mme Nathalie HENRY *procuration*

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

Secrétaire de séance : M. Bernard DESBIOLLES

Date d'affichage :

30 JUIN 2023

OBJET : CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE BERNARD PELLARIN REVISION DES TARIFS DE LA SAISON 2023

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE BERNARD PELLARIN

REVISION DES TARIFS DE LA SAISON 2023

Vu la délibération n°2023-28 du Conseil communautaire en date du 27 février 2023 fixant les tarifs d'accès au centre nautique de l'espace Bernard Pellarin pour la saison estivale 2023

Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire avait fixé par délibération susmentionnée 2023-28 sur la tarification appliquée au centre nautique depuis son ouverture, le 17 mai 2023.

Il est ainsi proposé d'ajouter et de modifier certains tarifs à partir du 1^{er} Juillet 2023 :

- L'ajout de cours particuliers de natation gratuits destinés à des enfants porteurs de handicap sur présentation d'un justificatif ;
- L'ajout de cours particuliers de natation destinés à des enfants de 8 à 11 ans ayant une peur phobique de l'eau à 25 € la séance ;
- La modification du tarif des maillots de bain enfants de qualité supérieure à 15 € ;
- La suppression du tarif des maillots de bain femme de qualité supérieure ;
- L'augmentation du tarif des maillots de bain femme de premier prix à 15 €.

Tarification applicable à compter du 1^{er} juillet 2023

ENTREES UNIQUES	Tarifs
Enfant de 0 à 5 ans	gratuit
Enfant de 6 à 17 ans	4,00 €
Plein tarif adulte	6,00 €
Tarif réduit *	4,00 €
Tarif à partir du 22 mai au 9 juin 2023 entre 11h15 et 13h30 uniquement et de 16h30 du lundi au vendredi toute la saison.	4,00 €
"Pass famille" (2 adultes et 3 enfants payants)	20,00 €
CARTES FREQUENCES	
Support magnétique rechargeable	4,00 €
Forfait mensuel adulte et enfant (1 entrée journalière, carte personnelle avec photo et incessible) valable 30 jours calendaire ***	40,00 €
Forfait saison enfant CCPC (1 entrée journalière, carte personnelle avec photo et incessible) sur présentation d'un justificatif de domicile	55,00 €
Forfait saison adulte CCPC (1 entrée journalière, carte personnelle avec photo et incessible) sur présentation d'un justificatif de domicile	65,00 €
Forfait saison enfant hors CCPC (1 entrée journalière, carte personnelle avec photo et incessible)	75,00 €
Forfait saison adulte hors CCPC (1 entrée journalière, carte personnelle avec photo et incessible)	90,00 €
ENTREES GROUPEES	
Colonie ou groupe assimilé (par participant, enfant et encadrant) – sur réservation uniquement	4,00 €
Ecoles extérieures à la CCPC (pour 8 séances)	680,00 € 85,00 € par cours
Test de natation par enfant	5,00 €
LOCATION LIGNES D'EAU – Associations	
Location d'une ligne d'eau de 25m	15,00 € / heure
Location d'une ligne d'eau de 50m	30,00 € / heure
DIVERS	

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

30 JUN 2023

S'LO

ID : 074-247400112-20230627-D_2023_75-DE

Couche pour un enfant de moins de 3 ans (tarif unitaire)	1,00 €
Masque jetable (à l'unité)	0,50 €
Brassards enfant	5,00 €
Crème solaire	12,00 €
Serviette de bain	12,00 €
Maillot de bain Homme / garçon premier prix	6,00 €
Maillot de bain Homme qualité supérieure	25,00 €
Maillot de bain garçon qualité supérieure	15,00 €
Maillot de bain femme / fille	15,00 €
Location Parasol à la journée	5,00 €
Location d'un antivol de vélo	5,00 €
Frais de re-création de forfait saison (enfant ou adulte)	15,00 € (+ 4,00 €)
ANIMATIONS	
Location 2 jeux de boule (en caisse ; avec caution)	5,00 € forfait 2h
Location ballon de volley/basket (en caisse ; avec caution)	5,00 € forfait 2h
ACTIVITES	
NATATION ADULTES (crédits cours utilisable toute la saison)	
1 cours de 1h	15,00 €
Stages adultes* 3 cours **	40,00 €
NATATION ENFANTS	
Stage 5 cours de 30 minutes sur 5 jours consécutifs L,M,M,J,V avec goûter le vendredi si les conditions sanitaires le permettent	60,00 €
Cours particulier de 30 minutes de natation réservé aux enfants porteurs de handicap sur présentation d'un justificatif	gratuit
Cours particulier de 30 minutes de natation réservé aux enfants de 8 à 11 ans ayant une peur phobique de l'eau	25,00 €
AQUAGYM (cours à la carte de 45 min valables tout l'été)	
1 séance	12,00 €
10 séances**	80,00 €
Abonnement illimité individuel (valable tout l'été) ***	120,00 €
AQUABIKE (cours de 45 min valables tout l'été)	
1 séance	12,00 €
5 séances**	55,00 €
10 séances**	100,00 €

Les tarifs réduits concernent

- Étudiants de 18 à 25 ans (sur présentation de la carte étudiant de l'année en cours) ;
- Séniors à partir de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) ;
- Demandeur d'emploi (sur présentation de justificatifs de l'année en vigueur) ;
- Personnes handicapées (sur présentation de la carte mobilité inclusion) ;
- Adhérents aux Comités d'entreprises ayant signé une convention de partenariat avec la CCPC (sur présentation de la carte d'adhérent nominative de l'année en cours).
- **Séance(s) reportable(s) à l'année suivante en cas de séances non utilisées sur l'année en cours

Monsieur le Président rappelle par ailleurs la gratuité de l'accès aux bassins pour :

- Les accompagnants d'une personne en situation de handicap, titulaire d'une carte d'invalidité en cours de validité au taux minimum de 80 % et portant la mention de « tierce personne » ;
- Les accompagnants des personnes suivant un cours particulier de natation destinés à des enfants porteurs de handicap, sur présentation d'un justificatif ;
- Les accompagnants et encadrants des élèves des écoles extérieures à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ;

Monsieur le Président invite le Conseil à se prononcer sur la révision des tarifs ci-dessus et applicables à compter du 1^{er} juillet 2023.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **APPROUVE** les nouveaux tarifs du Centre nautique de l'espace Bernard Pellarin proposés ci-dessus et applicables à compter du 1^{er} juillet 2023
- ➔ **ABROGE** la délibération n°2023-28 du Conseil communautaire en date du 27 février 2023 à compter du 1^{er} juillet 2023
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents y afférents

Le Secrétaire de Séance
Bernard DESBIOLLES



Acte certifié exécutoire le :

30 JUIN 2023

Le Président
Xavier BRAND

